

Des discours aux chiffres : la prochaine phase de l'IA

Auteur



Robert M. Almeida
Gestionnaire de portefeuille et stratège
en placements mondiaux

- L'incidence de l'IA sur les sociétés de logiciels et de services d'information sera inégale.
- Les sociétés dotées de « systèmes d'enregistrement » et de données fiables peuvent en tirer parti, car les clients exigent des contrôles, des pistes d'audit et l'exactitude.
- Si de grandes sociétés d'IA se lancent en bourse, des exigences de divulgation accrues pourrait faire passer le débat des discours aux chiffres concrets, créant plus de gagnants – et de perdants.

En février, nous avons publié deux articles de La tribune du stratège portant sur l'incidence de l'intelligence artificielle (IA) sur les sociétés de logiciels et de services d'information.

[Nous avons d'abord souligné](#) que le potentiel perturbateur de l'IA pourrait éroder le pouvoir de fixation des prix et compromettre la durabilité des rendements au sein du secteur des logiciels. [Nous avons ensuite fait valoir](#) que ces risques ne se limitent pas aux sociétés de logiciels et commencent à s'étendre aux secteurs dont les modèles d'affaires reposent sur l'asymétrie de l'information, l'expertise humaine ou la friction des processus.

Dans les deux articles, notre message central était identique : même si les marchés ont commencé à tenir compte de ces risques dans leur ensemble, l'incidence finale de l'IA sera probablement inégale. Les perturbations ne sont pas la même chose que la destruction, et elles ne sont pas également réparties. Bien que la banalisation soit un risque réel et que l'éventail de résultats possibles se soit élargi, nous croyons que certaines sociétés d'infrastructures et liées à l'organisation en couches de données devraient connaître une *plus grande* demande pour des raisons proches du paradoxe de Jevons : l'idée selon laquelle améliorer l'efficacité d'une ressource conduit à en accroître l'usage, et non à le réduire.

Selon nous, les fournisseurs de systèmes d'enregistrement essentiels en sont un bon exemple. Il ne s'agit pas simplement d'applications, mais de plateformes intégrées au cœur des flux de travail, des processus décisionnels, du respect de la conformité et de la responsabilisation. Ils intègrent souvent des ensembles de données exclusives et longitudinales et servent de source fiable de vérité au sein d'une organisation. Par conséquent, le coût de l'échec du système – et non pas seulement le coût du logiciel lui-même – devient la contrainte déterminante dans le processus décisionnel des clients.

Dans ce contexte, l'IA peut renforcer la valeur d'une application plutôt que la réduire. À mesure que les résultats générés par l'IA s'intègrent aux flux de travail, l'importance de l'intégrité des données, de la vérifiabilité et des cadres de contrôle augmente. Autrement dit, comme l'IA réduit le coût de production de réponses, elle augmente la valeur de savoir quelles réponses sont fiables. Cette dynamique peut accroître les coûts de substitution et consolider davantage les systèmes d'enregistrement au cœur des activités des sociétés.

La valeur économique peut donc s'accroître en passant des modèles génériques d'IA à des applications qui intègrent l'IA dans les flux de travail, qui tirent parti de données exclusives et qui produisent des gains de productivité mesurables, créant des gagnants et des perdants à l'échelle des secteurs des logiciels et des services de conseil aux entreprises, et, par conséquent, des occasions et des risques.

Malgré notre conviction persistante à l'égard des occasions au sein du secteur de l'IA, ce que nous n'avons pas encore eu, c'est de la clarté. Cela pourrait bientôt changer.



Un tournant potentiel : l'IA entre sur les marchés publics

L'entrée en bourse de sociétés comme Anthropic et OpenAI pourrait marquer un tournant important, car les investisseurs seraient en mesure d'obtenir plus de transparence sur la façon dont ces sociétés créent de la valeur.

Aujourd'hui, en tant que sociétés privées, il est difficile de voir d'où proviennent vraiment les revenus, quels sont les cas d'utilisation qui rapportent réellement des profits et à quel point ces gains sont durables. Les discours sont souvent façonnés au moyen de divulgations sélectives, d'anecdotes ou de récits d'adoption précoce, laissant les investisseurs davantage dans la spéculation que dans la certitude.

La cotation en bourse changerait cela. Une divulgation accrue de renseignements sur les segments de clientèle, les tendances en matière d'acquisition et les flux de travail précis pourrait mettre en évidence les endroits où l'IA remplace les outils plus anciens plutôt que de simplement aider les gens à travailler plus rapidement. Fait tout aussi important, les marchés publics imposent un niveau de responsabilité et de cohérence que les marchés privés n'exigent pas.

En termes simples : ce qui est discuté dans le cadre d'entrevues ou de balados devra correspondre à ce qui est indiqué dans les états financiers. Autrement, il y aura des conséquences.

Les raisons pour lesquelles cela est important : le passage des récits aux preuves

Cette transition est importante, car nous croyons qu'elle fera passer la conversation de la spéculation à la vérification. À ce jour, les marchés ont réagi à l'incertitude alimentée par l'IA en effectuant une réévaluation généralisée, en particulier pour les sociétés de logiciels, de données et de services d'information. Il s'agit implicitement d'un cadre fondé sur le principe du « coupable jusqu'à preuve du contraire », qui suppose une érosion de la concurrence avant d'en avoir toutes les preuves.

L'IA n'a pas la même incidence sur tous les modèles d'affaires. Certains peuvent faire face à de réelles perturbations, en particulier lorsque les produits offerts sont faciles à reproduire ou lorsque les coûts de substitution sont faibles. D'autres, en particulier ceux qui s'appuient sur des ensembles de données exclusives et longitudinales ou des flux de travail profondément intégrés, peuvent se révéler beaucoup plus résilients, et même renforcés dans certains cas.

À mesure que la divulgation s'améliorera, les investisseurs devraient avoir une meilleure idée de la taille du marché, de la concurrence et de la durabilité des bénéfices. Cela pourrait montrer que certains risques sont surévalués, tandis que d'autres sont plus importants que ce que le marché suppose actuellement.

Les sociétés qui présentent des avantages durables, par l'intermédiaire des données, de la distribution, de l'intégration ou de la confiance, peuvent commencer à se séparer des sociétés dont la valeur est plus facile à reproduire dans un écosystème fondé sur l'IA. En ce sens, il pourrait s'agir moins d'un secteur entier qui est endommagé de façon permanente que d'un transfert de bénéfices au sein de ce secteur.

Pour les investisseurs, cette distinction est essentielle. Les périodes de changements structurels incitent souvent les marchés à extrapoler les tendances récentes et à rajuster les évaluations de façon généralisée. Mais à mesure que l'incertitude fait place à l'information, la dispersion tend à suivre.



Conclusion

Si la première phase de l'IA a été caractérisée par l'incertitude des marchés et une réévaluation généralisée, la prochaine phase pourrait être définie par la transparence et la différenciation.

Le lancement en bourse de sociétés d'IA de premier plan pourrait accélérer ce changement en donnant aux investisseurs une vision plus claire des endroits où l'IA crée de la valeur – et où elle n'en crée pas. À l'avenir, la principale question ne sera pas de savoir si l'IA perturbera les secteurs, mais plutôt de savoir comment et quelles sociétés en profiteront.

Nous croyons que c'est dans ce contexte que la gestion active peut le plus aider : en utilisant des données probantes pour séparer les modèles d'affaires durables de ceux qui sont confrontés à une véritable érosion causée par l'IA. ▲

Les sociétés sont présentées à titre d'exemple seulement et ne doivent pas être considérées comme des conseils en placement ni une indication d'intention de négociation à l'égard de tout produit de MFS. Tous les placements comportent certains risques, notamment la possibilité de perdre le capital investi.

Les points de vue exprimés sont ceux du ou des auteurs et peuvent changer sans préavis. Ils sont fournis à titre indicatif seulement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'achat d'un titre, une sollicitation ou un conseil en placement. Les prévisions ne sont pas garanties. Le rendement passé n'est pas garant du rendement futur.

RENSEIGNEMENTS MONDIAUX

Sauf indication contraire, les logos ainsi que les noms des produits et services sont des marques de commerce de MFS^{MD} et de ses sociétés affiliées, qui peuvent être déposées dans certains pays.

Distribué par : **États-Unis** – MFS Investment Management; **Amérique latine** – MFS International Ltd.

Veillez noter qu'en Europe et dans la région Asie-Pacifique, le présent document est réservé aux professionnels en placement et est destiné à un usage institutionnel seulement. Au Canada, le présent document est réservé aux clients institutionnels. Au Qatar, le présent document est réservé aux investisseurs avertis et aux particuliers à valeur nette élevée.

Note à l'intention des lecteurs du Canada : Publié au Canada par MFS Gestion de Placements Canada Limitée. **Note à l'intention des lecteurs du Royaume-Uni et de la Suisse :** Publié au Royaume-Uni et en Suisse par MFS International (UK) Limited (« MIL UK »), une société privée à responsabilité limitée inscrite en Angleterre et au pays de Galles sous le numéro 03062718, dont les activités de placement sont autorisées et réglementées par la UK Financial Conduct Authority. Le siège social de MIL UK, filiale indirecte de MFS^{MD}, se trouve au One Carter Lane, Londres (EC4V 5ER), au Royaume-Uni. **Note à l'intention des lecteurs européens (hors Royaume-Uni et Suisse) :** Publié en Europe par MFS Investment Management (Lux) s. à r. l. (MFS Lux), une entreprise autorisée en vertu des lois du Luxembourg en tant que société de gestion pour les fonds domiciliés au Luxembourg, qui offre des produits et des services de placement aux investisseurs institutionnels. Le siège social de cette société à responsabilité limitée se situe au 4, rue Albert Borschette, Luxembourg L-1246. Tél. : 352 2826 12800. Le présent document est réservé aux investisseurs professionnels (dans la mesure où les organismes de réglementation locaux le permettent). On ne doit pas s'y fier et il ne doit pas être distribué si cela contrevient à la réglementation locale; **Singapour** – MFS International Singapore Pte. Ltd. (CRN 201228809M); **Australie/ Nouvelle-Zélande** – MFS International Australia Pty Ltd (« MFS Australia ») (ABN 68 607 579 537) détient le permis numéro 485343 pour la prestation de services financiers en Australie. MFS Australia est régie par l'Australian Securities and Investments Commission; **Hong Kong** – MFS International (Hong Kong) Limited (« MIL HK »), une société privée à responsabilité limitée inscrite auprès de la Hong Kong Securities and Futures Commission (« SFC ») et réglementée par celle-ci. MIL HK est autorisée à exercer des activités réglementées de négociation de titres et de gestion d'actifs, et peut fournir certains services de placement à des « investisseurs professionnels » au sens de la *Securities and Futures Ordinance* (« SFO »); **pour les investisseurs professionnels en Chine** – MFS Financial Management Consulting (Shanghai) Co., Ltd. 2801-12, 28th Floor, 100 Century Avenue, Shanghai World Financial Center, Shanghai Pilot Free Trade Zone, 200120, Chine, une entreprise chinoise à responsabilité limitée réglementée pour fournir des services-conseils en gestion financière; **Japon** – MFS Investment Management K.K. est inscrite à titre d'opérateur d'instruments financiers, Kanto Local Finance Bureau (FIBO) No. 312, membre de l'Investment Trust Association du Japon et de la Japan Investment Advisers Association. Comme les frais assumés par les investisseurs varient selon les circonstances (produits, services, période de placement, conditions du marché, etc.), le montant total et les méthodes de calcul ne peuvent être indiqués à l'avance. Tous les placements comportent des risques, y compris les fluctuations de marché, et les investisseurs peuvent perdre le capital investi. **Avant de faire des placements, les investisseurs devraient obtenir et lire attentivement le prospectus et les documents indiqués dans l'article 37-3 de la Financial Instruments and Exchange Act; Pour les lecteurs en Arabie Saoudite, au Koweït, à Oman et aux Émirats arabes unis (à l'exclusion du centre financier international de Dubaï et du centre financier international d'Abou Dhabi). Au Qatar, réservé aux investisseurs avertis et aux particuliers fortunés. À Bahreïn, pour les investisseurs institutionnels seulement : Les renseignements contenus dans le présent document sont strictement destinés aux investisseurs professionnels.** Les renseignements contenus dans le présent document ne constituent pas et ne doivent pas être interprétés comme une offre, une invitation ou une proposition de faire une offre ou une recommandation de demander un produit, un service ou une stratégie de nature financière, ou un avis ou des conseils à cet égard. Même si nous avons pris grand soin de nous assurer que les renseignements contenus dans le présent document sont exacts, aucune responsabilité ne peut être assumée à l'égard de toute erreur ou omission ou de toute mesure prise sur la foi de ces renseignements. Vous ne pouvez reproduire, diffuser et utiliser le présent document (ou une partie de celui-ci) qu'avec le consentement de MFS International U.K. Ltd (« MIL UK »). Les renseignements contenus dans le présent document ne servent qu'à des fins d'information. Ils ne sont pas destinés au public et ne doivent pas être diffusés au public ni utilisés par celui-ci. Les renseignements contenus dans le présent document peuvent contenir des énoncés qui ne sont pas de nature purement historique, mais qui sont des énoncés prospectifs. Ceux-ci comprennent, entre autres, des projections, des prévisions ou des estimations de revenu. Ces énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses, dont certaines sont décrites dans d'autres documents pertinents. Si vous ne comprenez pas le contenu du présent document, vous devriez consulter un conseiller financier autorisé. Veuillez noter que tous les documents envoyés par l'émetteur (MIL UK) ont été envoyés par voie électronique à partir de l'étranger. **Afrique du Sud** – Le présent document et les renseignements qu'il contient ne constituent pas une offre publique de titres en Afrique du Sud et, par conséquent, ne doivent pas être interprétés comme tels. Ce document ne doit pas être largement diffusé au public en Afrique du Sud. Le présent document n'a pas été approuvé par la Financial Sector Conduct Authority et ni MFS International (U.K.) Limited ni ses fonds ne sont enregistrés à des fins de vente au public en Afrique du Sud.